



Grand Est

**PROCES-VERBAL  
DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE  
DARTY GRAND EST  
DU 26 MARS 2020**

- 1. Approbation des procès-verbaux du C.S.E. de Darty Grand Est du 27 Février 2020, du 16 mars 2020, du 17 mars 2020 et du 20 mars 2020**
  - 2. Point à date sur la situation de l'entreprise**
  - 3. Information et Consultation des membres du C.S.E. sur l'examen des éventuelles possibilités de reclassement ou l'impossibilité de reclassement de Madame Amandine DUVERT, qui, suite à maladie, a été déclaré inapte par le médecin du travail le 11 mars 2020 (*documents joints*)**
  - 4. Consultation des membres du C.S.E. de DARTY GRAND EST sur l'ouverture immédiate de la procédure de mise en chômage partiel progressive auprès de l'administration du travail des salariés rattachés à la filière LOGISTIQUE (ENS SATOLAS)**
  - 5. Consultation des membres du C.S.E. de DARTY GRAND EST sur l'ouverture immédiate de la procédure de mise en chômage partiel auprès de l'administration du travail des salariés rattachés à l'activité A2I**
  - 6. Point Divers**
-

**Présents téléphoniquement à la réunion extraordinaire du C.S.E. du 26 mars 2020 :**

Hervé ARNAL

Stéphanie PERIA

	<b><u>TITULAIRES</u></b>		<b><u>SUPPLEANTS</u></b>	
<b>EO</b>	Pascal COCHIN	CFTC	Stephane BOUFESSIOUA	CFDT
	Thierry DANCE	CAT		
	Joseph NOVELLI	CFTC		
	Laurent BERTUCAT	CFDT		
	Carole ROCHER	CFTC		
	Patrick MARGERIT	CFDT		
	Sylvie JACQUEMIN	CAT		
	Thierry NICARD	CAT		
	Catherine DAL-PINO	CAT		
	Claudine BUREAU DU COLOMBIER	CFDT		
	Damien TETARD	CFTC		
	Denis BONETTI	CFTC		
	Pascal GAIRE	CAT		
	Sabrina BOUCHELAGHEM	CFTC		
	Marie José BRUNEL	CFTC		
	Christine FABRE	CFTC		
	Thierry RIGOUSTE	SL		
	Sylvain RAVOISIER	CAT		
<b>AM</b>	Nathalie DUPLAA	CFTC	Joëlle EHRHARD	CFE-CGC
			Jacques BONIFAY	CAT
<b>CADRE</b>	Daniel DA COSTA	CFE-CGC		
	Estelle FAYOT	CFE-CGC		
	Denis PAROTIN	CFE-CGC		

Représentant syndical au C.S.E. C.F.D.T. : Bernard STEFINLONGO

Représentant syndical au C.S.E. C.F.E.-C.G.C. : Eric FAUSS

Représentant syndical au C.S.E. C.F.T.C. : Patrick VANNIEZ

Représentant syndical au C.S.E. C.A.T. : Laurent GRAZIANI

**Absents excusés :**

	<b><u>TITULAIRES</u></b>	
<b>EO</b>	Nathalie HERNANDEZ	CFDT
<b>AM</b>	Axel DI DOMENICO	CFE-CGC
	Pascal D'ARIENZO	CAT
<b>CAD</b>		

**Début réunion : 14H**

## **1/ APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU C.S.E. DE DARTY GRAND EST DU 27 FEVRIER 2020, DU 16 MARS 2020, DU 17 MARS 2020 ET DU 20 MARS 2020**

En préambule, un membre demande un point sur l'enquête CSSCT concernant ENNERY.

Monsieur ARNAL répond que les membres en charge de l'enquête se sont rendus sur le site pour réaliser l'enquête.

Nous avons présenté aux salariés la méthodologie.

Nous avons entendu les deux personnes concernées.

Il n'en est ressorti aucun signe d'harcèlement.

Le compte rendu a été transmis aux différents membres pour approbation.

Procès-verbal du 27 février 2020 :

Avis favorables : 24

Abstentions : 1

Avis défavorables : 0

Procès-verbal du 16 mars 2020 :

Avis favorables : 24

Abstentions : 1

Avis défavorables : 0

Procès-verbal du 17 mars 2020 :

Avis favorables : 24

Abstentions : 1

Avis défavorables : 0

Procès-verbal du 20 mars 2020 :

Avis favorables : 24

Abstentions : 1

Avis défavorables : 0

Nous confirmons que les agents de maîtrise bénéficieront bien de la prime d'encouragement, pas les cadres qui sont plutôt dans une configuration de donneurs d'ordre.

## **2/ POINT A DATE SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE**

- Nous allons récupérer en livraison les petits produits électroménagers car Chronopost cesserait certaines livraisons.

Cette activité devrait permettre de renforcer un peu l'activité livraison qui est réduite.

- Un membre demande si les fiches de paie de MARS vont être dématérialisées comme prévu ou pas si oui quand allons-nous recevoir les codes d'accès.

Concernant la dématérialisation des bulletins de paie à compter du mois de mars 2020, pour les salariés qui n'auraient pas reçu leur code, cela a pris un peu de retard, mais certains reçoivent leur courrier.

Les salariés ont jusqu'au 06/04/2020, pour faire leur choix du bulletin dématérialisé pour le bulletin de Mars 2020.

Voici le process si les collaborateurs n'ont pas reçu leur code :

- Envoyer un mail à l'adresse suivante [support@myprimobox.com](mailto:support@myprimobox.com)
- **Vous devez joindre à ce mail une copie de votre carte d'identité »**

- Un membre demande ce qui se passe la reprise pour les salariés revenant d'arrêt pour garde d'enfant ou pour maladie, si leur site est fermé.

Monsieur ARNAL répond que c'est le chômage partiel qui prend le dessus

Pour un technicien qui alterne semaine A et semaine B, le salarié attestera sur l'honneur qu'il est en garde d'enfant, dans ce cas c'est la garde d'enfants qui prime.

Concernant la maladie qui se prolonge au-delà de la date de début du chômage partiel, c'est la maladie qui se poursuit.

- A date environ 2.043 salariés sont actuellement en chômage partiel à date, mais avec certains salariés qui peuvent être en chômage partiel de manière alternée.

- Concernant les tickets-restaurants, le fournisseur n'est pas en mesure de livrer les tickets restaurants sur l'ensemble des sites. Les tickets restaurants liés au mois de mars, ne seront pas déduits des bulletins de paie de mars, la déduction s'opèrera sur les prochains bulletins de paie dès que les sites pourront être livrés.

Concernant l'attribution de tickets restaurants pour les salariés en télétravail, nous sommes en train de vérifier avec l'URSSAF la possibilité.

Le salarié qui est en chômage partiel ne bénéficiera pas des tickets restaurants.

- Concernant l'utilisation des cartes cadeaux Darty qui expirerait d'ici peu, nous invitons les salariés à se rendre sur le site internet Darty pour les utiliser.

Pour un salarié Darty qui achète sur le site internet Darty, il peut acheter un produit avec sa carte KDO, il fait ensuite un retour au service DRC, qui pourra lui appliquer la remise personnelle avec le numéro de la carte KDO du salarié, et le numéro de la carte cadeau.

- Un membre demande que pour les centres d'appels, l'entreprise se mette en relation avec la Direction Groupe pour faire stopper les conversations de clients qui dériveraient, constatant parfois une recrudescence d'incivilités de clients vis-à-vis des salariés. Un rappel aux équipes sera effectué pour sensibiliser les clients faisant preuve d'incivilité.

Un membre demande si le centre d'appels de Limonest a été désinfecté.

Monsieur ARNAL répond par la positive. 200 gants vont être à la disposition des salariés

Le centre d'appels va rouvrir : 50% en télétravail (environ 25 salariés) – 17 salariés en présentiel sur un plateau qui peut accueillir 56 personnes, pour espacer les salariés.

Ouverture de la salle mauve, permettant d'avoir 3 salles de repos/repos au global.

6 personnes en garde d'enfants à date

- Rappel sur la participation :

La loi permettrait de décaler au 31 décembre le versement de la participation.

Aujourd'hui, la société n'a pas pris de position sur un éventuel report ou non du versement de la participation, notamment au regard des placements financiers complexes dans un environnement incertain, et des difficultés importantes de trésorerie de l'entreprise.

Madame PERIA confirme le taux de participation à 7,73% pour une réserve de participation de 6.679.261 €

**3/ INFORMATION ET CONSULTATION DES MEMBRES DU C.S.E. SUR L'EXAMEN DES EVENTUELLES POSSIBILITES DE RECLASSEMENT OU L'IMPOSSIBILITE DE RECLASSEMENT DE MADAME AMANDINE DUVERT, QUI, SUITE A MALADIE, A ETE DECLARE INAPTE PAR LE MEDECIN DU TRAVAIL LE 11 MARS 2020 (DOCUMENTS JOINTS)**

Les membres du C.S.E. sont informés et consultés sur les possibilités de reclassement de Madame Amandine DUVERT, qui, suite à arrêt maladie, a été déclaré inapte à son poste de travail de vendeuse au magasin de Cabriès par le médecin du travail le 11 mars 2020.

En l'absence d'autres questions, les membres du C.S.E. sont consultés à bulletin secret sur l'impossibilité de reclassement de Madame Amandine DUVERT, qui, suite à arrêt maladie, a été déclaré inapte à son poste de travail de vendeuse au magasin de Cabriès par le médecin du travail le 11 mars 2020:

Avis favorables : 25  
 Abstention : 0  
 Avis défavorables : 0

**4/ CONSULTATION DES MEMBRES DU C.S.E. DE DARTY GRAND EST SUR L'OUVERTURE IMMEDIATE DE LA PROCEDURE DE MISE EN CHOMAGE PARTIEL PROGRESSIVE AUPRES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL DES SALARIES RATTACHES A LA FILIERE LOGISTIQUE (ENS SATOLAS)**

En l'absence d'autres questions, les membres du C.S.E. sont consultés sur l'ouverture immédiate de la procédure de mise en chômage partiel progressive auprès de l'administration du travail des salariés rattachés à la filière LOGISTIQUE (ENS SATOLAS) :

Avis favorables : 25  
 Abstention : 0  
 Avis défavorables : 0

**5/ CONSULTATION DES MEMBRES DU C.S.E. DE DARTY GRAND EST SUR L'OUVERTURE IMMEDIATE DE LA PROCEDURE DE MISE EN CHOMAGE PARTIEL AUPRES DE L'ADMINISTRATION DU TRAVAIL DES SALARIES RATTACHES A L'ACTIVITE A2I**

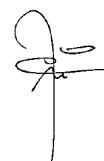
En l'absence d'autres questions, les membres du C.S.E. sont consultés sur l'ouverture immédiate de la procédure de mise en chômage partiel auprès de l'administration du travail des salariés rattachés à l'activité A2I :

Avis favorables : 25  
 Abstention : 0  
 Avis défavorables : 0

La séance est levée à 15H15



Le Secrétaire du C.S.E.  
Joseph NOVELLI



Le Président du C.S.E.  
Hervé ARNAL